Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

POL 7045 – Séminaire de thèse

Hiver 2026

Horaire : Mardi 8h30 à 11h30
Professeur : Lee J. M. Seymour
Disponibilité : Mardi 15h30 ou sur rendez-vous
Courriel : ljm.seymour@umontreal.ca

Objectifs

Le séminaire vise à aider les étudiant.es de doctorat à élaborer une version la plus complète possible de leur projet de thèse, qu'ils/elles doivent déposer au plus tard à la fin de la session d'été. Il est très important que durant la session, vous consultiez régulièrement votre direction de thèse, qui pourra aussi vous guider pour l'élaboration de votre projet.

Stratégies pédagogiques

Nous adopterons différentes stratégies pédagogiques au cours de la session : des lectures, des discussions, un apprentissage à travers les réalisations de vos pairs. Pour rédiger le projet, nous adoptons le principe des poupées russes où vous cumulez différentes versions de votre projet.

Évaluations

L'évaluation du cours repose sur votre participation, une présentation, et sur les trois versions du projet de thèse

1. Version de base du projet de thèse (10%) 10 février

   Un document de 1 000 mots maximum, énonçant le questionnement central de leur projet, appuyé sur une revue de littérature, résumant leur approche méthodologique et faisant état de la contribution envisagée à l'avancement des connaissances (Format CRSH).

2. Version préliminaire du projet de thèse (30%) 24 février

   Veuillez produire un deuxième texte sur votre projet de thèse en précisant le questionnement central (appuyé sur une revue de littérature un peu plus étoffée), l'approche méthodologique adoptée et la contribution à l'avancement des connaissances envisagées. Ce synopsis détaillé comprend 4000 mots maximum. Il doit comprendre un calendrier de réalisation de la thèse.

3. Version provisoire du projet de thèse (40%) 17 avril

   Les étudiant.es devront produire un texte de 8 000 mots maximum adoptant la forme d'un projet de thèse. Cette version devrait directement servir à l'élaboration du projet de thèse qui doit être déposé avant la fin du sixième trimestre de scolarité. Le projet doit comprendre la définition du sujet, le bilan de la littérature pertinente (maximum 3000 mots), la présentation de la problématique et des concepts, la description et

justification de la démarche méthodologique, les indications sur les conditions de réalisation de la recherche, le plan provisoire de la thèse, la bibliographie indicative et le calendrier de réalisation de la thèse.

4. Participation/présentation (20%)

5. Version complète du projet (obligatoire) 28 août

Pour recevoir une note pour ce cours, les étudiants doivent soumettre la version complète de leur projet de thèse à la fin de l'été. Plus tard au mois de mai, je vais vous remettre un rapport détaillé de ma correction avec des commentaires et des suggestions pour améliorer ou renforcer la version finale de votre projet de thèse. Cette nouvelle version sera **à remettre le 28 août 2026** (à remettre à la TGDE des cycles supérieurs, en mettant moi en cc ainsi que votre direction de thèse). **Il faut également indiquer les coordonnées de la personne qui évaluera le projet** (votre directeur ou directrice devra auparavant s'assurer de sa disponibilité et de son accord). Pour que vous puissiez passer à la soutenance orale de votre projet de thèse, je vous demande d'envoyer au moment du dépôt, un court rapport faisant état des changements apportés à votre projet, plus particulièrement en réponse à mes demandes de corrections. Ce rapport doit prendre la forme d'une lettre à un.e éditeur/éditrice pour exposer les modifications au manuscrit, comme si celui-ci avait été évalué par les pairs. Ce rapport doit être envoyé par courriel avec le dépôt du projet.

Calendrier des séances

Entre chaque rencontre collective, je suis disponible pour vous rencontrer sur une base individuelle, en fonction de vos besoins. Vos réunions les plus importantes devraient toutefois être celles avec votre directeur ou votre directrice. Son expertise et ses commentaires sont essentiels à ce stade. Pensez également à vous intégrer à l'une des nombreuses chaires, centres et réseaux de recherche de notre département et à y faire une présentation de votre projet.

13 janvier – Qu'est-ce qu'un projet de thèse ?

- Discussion collective sur les objets/sujets de chacun et chacune; présentation de la « chose » et le projet de thèse
- Réflexions sur la productivité et la créativité

Van Evera, Stephen. "Ch 4: Helpful Hints on Writing a Political Science Dissertation." In *Guide to Methods for Students of Political Science*, 1997.

Pzeworkski, Adam and Frank Salomon. "On the Art of Writing Proposals." SSRC, 1995.

Berdahl, Loleen, Jonathan Malloy, and Lisa Young. 2022. "Doctoral Mentorship Practices in Canadian Political Science." *Revue canadienne de science politique* 55 (3): 475–496.

27 janvier – Construire une problématique ou un « puzzle » / Éthique professionnelle et prévention de la fraude scientifique

- Savoir distinguer la littérature sur l'objet et la revue de littérature conduisant au cadre théorique
- La question de la cohérence du projet la contribution aux connaissances
- La fraude scientifique

Knopff, Jeffrey, and Iain McMenamin. "How to Write a Literature Review." Publishing Political Science. APSA Guide to writing and publishing. Washington, DC: APSA (2008).

Gustafsson, Karl and Linus Hagström. 2018. « What is the point? Teaching graduate students how to construct political science research puzzles », *European Political Science*, 17(4): 634- 648.

Lemieux, Cyril. 2012. "Problématiser." In *L'enquête sociologique*, edited by Serge Paugam, 27–51. Paris: Presses universitaires de France.

Lewis-Krause, Gideon. "They Studied Dishonesty. Was Their Work a Lie?" *New Yorker,* 30 September 2023.

Freakanomics Radio. "Episode 572: Why Is There So Much Fraud in Academia?" 10 January 2024.

10 février – Du projet à la thèse

- Remise de la version de base de 1000 mots – discussion et échanges
- Présentation « Ma thèse en 180 secondes »
- Discussion sur des thèses déjà soutenues

O'Reilly, Terry. Elevator Pitches. *Under the Influence Podcast,* 2015. (et ici).

Parcourir des thèses des interventant-es (participants à confirmer)

24 février – Le processus d'écriture et de publication

- Remise de la version préliminaire de 4000 mots
- Discussion sur les lectures autour des thèmes de l'écriture, de la recherche et du processus de publication académique

Zaki, Lamia. 2006. « L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités », *Genèse*, 65(4) : 112-125.

Bartkowski, John P., Carma Deem et Christopher G. Ellison. 2015. "Publishing in Academic Journals: Strategic Advice for Doctoral Students and Academic Mentors." *The American Sociologist*, 46(1), 99-115.

Djupe, Paul A., Amy Erica Smith, et Anand Edward Sokhey. 2019. "Explaining Gender in the Journals: How Submission Practices Affect Publication Patterns in Political Science." *PS: Political Science & Politics*, 52(1), 71-77.

Barham, Elena et Colleen Wood. 2021. "Teaching the Hidden Curriculum in Political Science." *PS: Political Science & Politics,* 54(1), 1-5.

Brie, Evelyne, and Jean-François Daoust. 2024. "Linguistic Cleavages in Canadian Political Science: Evidence from the Discipline's Annual Conference." *Revue canadienne de science politique* 57(2), 452-465.

Un ouvrage à feuilleter qui présente des réflexions et partages d'expériences sur l'élaboration d'un programme de recherche pour la transition entre le doctorat et la carrière de recherche : Edwards, Nancy et Susan Roelofs (dir.). 2018. *Developing a program of research*. CHNET Press.

23 mars – Colloque pour les doctorant-es des 3e et 4e années

- Un colloque avec des panels thématiques pour les doctorant-es travaillant sur des projets de thèse au 6e étage de 3744 Jean Brillant avec les étudiants de POL 7045 dans le rôle des intervenants

14 avril – PhDone : Le doctorat et après ?

- Présentation de la version provisoire du projet de thèse (maximum 20 min)
- Remise de la version provisoire du projet de thèse sur StudiUM le 17 avril
- Discussion sur les lectures autour du thème des carrières (non-)académique

Lectures :

Gulian, Thomas. 2018. Du « savoir » à la « compétence » : itinéraires pour jeunes docteur·e·s en science politique. *Politique et Sociétés*, 37(3), 139-147.

Gaudet, Stéphanie, Isabelle Marchand, Ivy Lynn Bourgeault et Merridee Bujaki. 2020. « Care, vulnérabilité et université : Enjeux de la carrière professorale au féminin ». Dans Sophie Bourgault, Sophie Cloutier et Stéphanie Gaudet, Ivy Bourgeault, Fabienne Brugère et Merridee Bujaki (dir). *Éthiques de l'hospitalité, du don et du care : actualité, regards croisés* (p. 203-228), Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

Casey, Daniel, et al. 2023. "Hard Work and You Can't Get It: An International Comparative Analysis of Gender, Career Aspirations, and Preparedness Among Politics and International Relations PhD Students." *PS: Political Science & Politics* 56(3): 402-410.

Jamal, Bianca, Loleen Berdahl, Jonathan Malloy and Lisa Young. 2024. "The Unbearable Opportunity Costs of the Political Science PhD: Evidence and Lessons from Canada." *Revue canadienne de science politique*, 57 (2): 391–410.

Rappel de règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que le trimestre commence le 7 janvier 2026 et se termine le 30 avril 2026 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Intégrité intellectuelle et usage de l'IA générative (IAg)

Le Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude interdit l'utilisation totale ou partielle d'un texte, d'une image ou de toute autre création généré par un système d'intelligence artificielle dans le cadre de vos travaux ou examens, à moins d'autorisation explicite de la part de la personne responsable du cours (article 1.2 o).

Lorsqu'elle est permise, l'utilisation des outils d'IA générative doit être clairement référencée. Le site Web des Bibliothèques de l'Université de Montréal propose des modèles pour citer la source. Certaines évaluations sont soumises à un formulaire de déclaration de l'utilisation de l'intelligence artificielle générative ou aux consignes précises de la personne responsable du cours.

Nous vous encourageons à prendre connaissance de la boîte à outils sur l'usage de l'intelligence artificielle générative proposé par les Bibliothèques de l'Université de Montréal. L'objectif est de favoriser le développement de vos compétences rédactionnelles, analytiques et méthodologiques, ainsi que de vous sensibiliser à un usage éthique et critique de ces outils.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le **Centre étudiant**, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le **Centre étudiant**, toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique

Pour les citations et références:

https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique Julia Généreux Randall. Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel. La BLSH met aussi à disposition un Guide internet, point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/. Pour toute autre question : https://respect.umontreal.ca/accueil/

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un service 24 heures/7 jours offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec (programme mieux-être de l'ASEQ). Vous retrouverez les services d'aide disponibles sur le site du Service à la vie étudiante : Soutien psychologique I Santé et bien-être I UdeM

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.